

—Il ne sauvera pas son client ! ajouta-t-il en haussant les épaules, tandis que l'avocat se rasseyait tout penaud, en faisant mine de s'épouger le front, et que le conseil se levait et se formait en demi-cercle pour délibérer. Allons, le pauvre bougre est bien fichu !

—De qui parlez vous, monsieur ? demanda avec angoisse Mathilde Monblant.

—Mais de l'homme que l'on va condamner... Il sera salé, celui-là, j'en ai peur.

—Où est-il ? Le banc des accusés est vide ? reprit-elle avec une anxiété rassurante.

Sans quelle sût pourquoi, son cœur se serrait.

—Ah ! c'est que vous n'étiez pas là, en effet, quand on l'a expulsé... Le malheureux ! Il a fait le malin ; il a insulté les juges. On ne plaisante pas avec ces gens-là...

Et il marmota entre ses dents :

—Aussi est-il certain de son affaire. C'est la peine de mort...

Mathilde eut un frisson, et pourtant elle ne soupçonnait pas qu'il pût être question de son fiancé.

—Comment s'appelle cet infortuné ? dit-elle.

—Il s'appelle...

Mais il n'eût pas le temps d'achever sa réponse. La délibération était finie ; le président ouvrait la bouche pour prononcer le jugement. Tout le monde s'était levé ; le public prêtait l'oreille ; un silence solennel régnait dans la salle.

—Le conseil, dit le colonel d'une voix vibrante :

—Après en avoir délibéré, conformément à la loi, etc...

—Attendu qu'il résulte de l'instruction et des débats, qu'Amilear Mercier...

Il ne put continuer.

Un cri déchirant retentit dans la salle. Mathilde s'était précipitée d'un seul bond jusqu'aux pieds du tribunal :

—Arrêtez ! s'écria-t-elle... Grâce ! Grâce ! Pitié !...

—Qui est cette fille ? dit le président d'un ton bourru et ému à la fois... Comment est-elle entrée ?

L'inocent avait produit une sensation profonde... Une rumeur sympathique parcourait l'enceinte...

Quant au commissaire du gouvernement, il était soudain devenu livide, en reconnaissant sa nièce...

Par un mouvement instinctif, il se cachait le visage avec un dossier. Il tremblait de colère et d'inquiétude...

—Comment a-t-elle été prévenue ? se disait-il... Ma mère aurait-elle parlé ? Lui aurait-elle tout révélé ?...

M. de la Clémaderie se trompait. La comtesse s'était bien gardée de révéler à Mlle Monblant la responsabilité qui incombait à son oncle dans l'assassinat de son père, dans la folie de sa mère et dans l'arrestation de l'homme qu'elle aimait.

Le matin de ce même jour, elle ignorait encore qu'Amilear dût comparaître devant le vingt-cinquième conseil de guerre et que le commandant prendrait la parole contre lui.

Au dernier moment, le lieutenant Marquais, saisi de remords, et considérant comme une criminelle lâcheté un plus long silence, avait couru à l'hôtel de la rue Barbet-de-Jouy, et grâce à une pièce d'or donnée à une femme de chambre, était parvenu en secret jusqu'auprès de Mlle Monblant.

—Mademoiselle ! lui avait-il dit... partez pour Versailles. Voici des cartes d'entrée pour le conseil de guerre. Vous seule pouvez peut-être obtenir l'indulgence des juges de M. Mercier. Tout ce que je vous demande, c'est de cacher à tout le monde mon intervention. Hélas ! je ne puis rien moi-même !

La première minute de stupeur une fois passée, elle s'était habillée en hâte, et la complicité de sa camériste lui avait permis de quitter furtivement l'hôtel.

Les sanglots de cette enfant pouvaient-ils ne pas attendrir quelque peu les juges militaires ? On n'allait pourtant pas l'arrêter, elle aussi, et la condamner pour délit d'audience !

—Retirez vous, mademoiselle, dit le président avec embaras. Vous êtes la sœur, sans doute, de...

—Je suis sa fiancée, monsieur. Soyez indulgent, je vous en conjure à genoux. On a tué mon père ; on a rendu ma mère folle. Vous ne tuerez pas aussi l'homme que j'aime. Pardonnez-lui, pardonnez-lui ! Du reste, je suis la nièce d'un...

Le commandant s'empressa de lui couper la parole.

—Cette scène ne peut se prolonger, mon colonel, dit-il à demi-voix au conseil.

—Mademoiselle, dit le président, vous n'avez pas le droit de troubler ainsi l'œuvre de la justice... Gardes, emmenez cette jeune fille.

—Je ne m'en irai pas ! Je demande grâce et pitié. Vous êtes donc des tigres, des assassins ?

Elle se débattit en désespoir contre les soldats qui voulaient la faire sortir.

Mais ne fallait-il pas que force restât à la loi, ou plutôt à la force ?

On l'entraîna avec sa femme de chambre. Le conseil voulut bien user d'indulgence envers une jeune fille de seize ans, et ne pas lui demander compte de sa conduite. On ne s'enquit même pas de son nom. Le commandant avait trop d'intérêt à étouffer l'affaire, qui risquait de ne pas tourner à son avantage.

Il donna des ordres pour qu'elle fut mise en voiture et reconduite à son domicile.

A peine avait-elle franchi la porte du prétoire, que le président reprenait et achevait sans encombre le prononcé de sa sentence...

Amilear Mercier était condamné aux travaux forcés à perpétuité. Peu de temps après, le navire "La Loire" le transportait à la Nouvelle-Calédonie.

DEUXIÈME PARTIE

I.

—Qu'est ce que c'est, Baptiste ? balbutia le jeune homme, en ouvrant à demi et péniblement ses yeux alourdis, et en s'étirant les bras...

—Monsieur le vicomte, c'est ce monsieur qui...

—Fichez moi la paix... Laissez-moi dormir tranquille... Je vous avais déjà défendu de me réveiller, et surtout à une pareille heure...

—Je demande pardon à monsieur le vicomte. Mais je ferai observer à monsieur le vicomte...

—Je n'aime pas les observations et j'ai besoin de sommeil. Je n'y suis pour personne...

—Je ferai observer à monsieur le vicomte qu'il est midi et demi...

Le dormeur ne l'entendait pas ; il s'était enfoncé la tête dans la plume de ses oreillers et ronflait avec volupté.

Le laubin haussa les épaules :

—S'il est permis de pioncer comme ça !... Il faut à toute force que je le réveille.